



PRÉFET DE LA MAYENNE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Laval, le 28 juin 2022

POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE : RECOURS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE POUR LE SUIVI DES SURFACES AGRICOLES EN TEMPS RÉEL

Dans le cadre de la future programmation de la Politique agricole commune (PAC), qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023, la Commission européenne a introduit un nouveau « système de suivi des surfaces agricoles en temps réel » (3STR).

Ce système permettra d'automatiser la vérification du couvert déclaré ainsi que l'identification d'une activité agricole effective (mise en place d'un couvert, récolte, fauche,...) en utilisant des données satellitaires. L'objectif est de réaliser moins de contrôle dans les exploitations et de mettre en œuvre le droit à l'erreur par la possibilité de modifier sa déclaration avant paiement sans pénalité financière.

Lorsque l'intelligence artificielle ne pourra statuer sur le couvert des parcelles, l'exploitant sera sollicité pour prendre une photo géolocalisée à l'aide d'une application installée sur son smartphone.

Des visites de terrain par la direction départementale des territoires (DDT) de la Mayenne interviendront uniquement si l'intelligence artificielle et le système de suivi n'ont pu conclure sur le statut des parcelles. Des contrôles continueront d'avoir lieu pour les autres dispositifs de la PAC qui ne peuvent être vérifiés par les images satellitaires et l'intelligence artificielle.

Cette année, les exploitants sont invités à tester le dispositif pour une bonne appropriation de l'outil avant la mise en production lors de la campagne 2023.

Pour en savoir plus :

www.asp-public.fr/missions-et-expertise/missions/pac-2023-systeme-de-suivi-des-surfaces-en-temps-reel

DDT : ddt-sead-3str@mayenne.gouv.fr / 02 43 67 89 65 (ligne téléphonique dédiée).

Cabinet du préfet

Tél. : 02 43 01 50 70/71/72

Mél. : pref-communication@mayenne.gouv.fr

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

46 rue Mazagran
53000 LAVAL CEDEX

1/1



@Prefet53



Préfet de la Mayenne



@prefet53



Préfecture de la Mayenne